La journée commémorative du centenaire de la Croix-Rouge

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **72 (1963)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683940

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A Genève, le 1er septembre 1963:

LA JOURNÉE COMMÉMORATIVE DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE

La Proclamation solennelle

Dès 9 heures, à la promenade des Bastions, un public déjà nombreux se presse sur les pelouses du Palais Eynard attendant le cortège qui, venant de l'Université, est annoncé pour 9 heures et demie.

Les voici: ouvrant la marche, trois huissiers en robe, suivis du président de la Confédération, des représentants des autorités genevoises et des trois présidents du Comité international de la Croix-Rouge, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et de la Croix-Rouge suisse: le Professeur L. Boissier, M. A. MacAulay et le Professeur A. von Albertini. Vient ensuite le lumineux carré formé par les drapeaux nationaux et les bannières Croix-Rouge portés par les délégués, revêtus de costumes folkloriques, des 102 Sociétés de la Croix-, du Croissant- et du Lion- et du Soleil-Rouges présents à Genève en cette journée historique.

Une sonnerie de trompette retentit, annonçant le début de la Proclamation solennelle contenant les résolutions et les vœux de la Conférence internationale d'octobre 1863, lue du haut du balcon du Palais Eynard.

La remise du Drapeau du Centenaire

Cette lecture est suivie de la présentation de l'adresse accompagnant la remise du Drapeau du Centenaire offert au Professeur A. von Albertini, président de la Journée commémorative, par la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse.

Une nouvelle sonnerie de trompette: l'acte de la Proclamation solennelle est ainsi terminé.

Le cortège se reforme précédé cette fois-ci par la fanfare de la Landwehr genevoise en uniforme de gala et du Drapeau du Centenaire entouré de sa lumineuse garde d'honneur. Il se dirige vers le Grand-Théâtre où se déroulera la Cérémonie solennelle qui doit débuter à 10 heures et demie.

La Cérémonie solennelle

Sur la scène du Grand-Théâtre: l'Orchestre de la Suisse romande qui, sous la direction du Maître Ansermet et avec le concours des solistes Peter Pears et Dietrich Fischer-Dieskau et d'un chœur genevois interprètera en première audition mondiale trois œuvres de Frank Martin, Witold Lutoslawski et Benjamin Britten créées pour la circonstance.

Au fond de la scène, un grand drapeau Croix-Rouge, à droite et à gauche, l'emblème du Centenaire.

Dans la salle, une nombreuse assemblée parmi laquelle on note la présence de représentants des autorités fédérales et genevoises, des corps diplomatique et consulaire, du Comité international de la Croix-Rouge, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et de la Croix-Rouge suisse, des délégués des sociétés nationales de Croix-Rouge, ainsi que de plusieurs organisations internationales.

Paroles de bienvenue, allocutions, discours se succèderont pendant une heure et demie, entrecoupés par l'audition des trois œuvres musicales figurant au programme.

La Minute de Souvenir

A midi, la cérémonie terminée, un cortège se reforme devant le Grand-Théâtre et se rend au Jardin des Bastions, devant le Monument Henry Dunant inauguré le 8 mai dernier.

Le Professeur A. von Albertini y prononce un « Hommage aux fondateurs de la Croix-Rouge »: * les membres du « Comité des Cinq » et cinq couronnes sont déposées au pied du monument.

Une sonnerie de clairon met fin à cette brève et émouvante cérémonie par laquelle se termine la première partie de la Journée commémorative du Centenaire de la Croix-Rouge.

Le Cortège du Centenaire

Alors que le matin, le temps avait été presque beau, les manifestations de l'après-midi et de la soirée, prévues de telle sorte que le public puisse participer directement à la célébration de la Journée commémorative, se dérouleront sous et malgré la pluie...

Groupant plus de 2380 participants représentant une bonne trentaine de nations, long de 2 km, le cortège du Centenaire, divisé en trois parties: historique, d'actualité et folklorique, défilera pendant près de deux heures devant quelque 60 000 spectateurs. Vivante image du monde de la Croix-Rouge de ses origines aux temps actuels, ce défilé comporta 15 corps de musique (dont 3 étrangers) réunissant 830 musiciens, 60 véhicules de types divers, 25 chevaux aussi, des soldats de Solferino à pied ou montés, les «Dames de Castiglione», des formations des Services de santé d'autrefois et d'aujourd'hui, des secouristes venus du monde entier, des ininfirmières de chez nous et d'ailleurs, le tout survolé par 2 hélicoptères des services de santé des armées française et américaine.

Si le temps l'avait permis, la Journée commémorative se serait terminée en fin d'après-midi, au Parc des Eaux-Vives où devait aboutir le cortège, par un grand pique-nique populaire suivi d'une manifestation folklorique.

Mais nul, sinon les participants du cortège qui tinrent bon jusqu'à la fin, ne pouvait résister aux trombes d'eau dont Genève fut gratifiée en cet après-midi du 1er septembre. Ainsi pique-nique et représentation se déroulèrent-ils en soirée et à couvert.

Ronde-cantate et spectacle folklorique

Dès 20 heures, plus de 3000 personnes se pressaient sur les gradins de la Patinoire des Vernets où des Juniors de la Croix-Rouge suisse présentèrent la Ronde-Cantate « Sous la Bannière de l'Amour » conçue et réalisée spécialement pour la circonstance par Maurice Zermatten pour les paroles, et Jean Daetwyler pour la musique.

Ce jeu scénique fut suivi par un fort pittoresque et coloré spectacle de danses et de chants populaires exécutés par des groupes folkloriques suisses et étrangers.

* Voir revue no 6 du 1er septembre 1963.

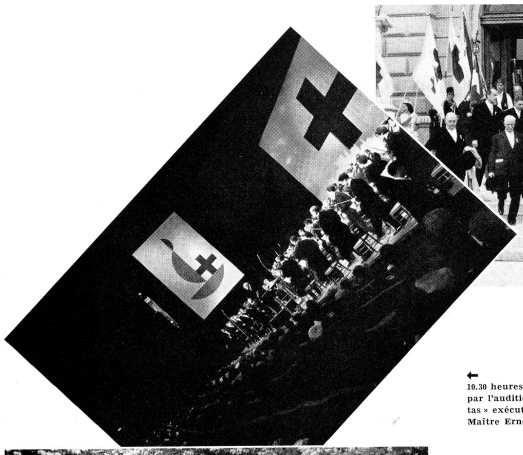

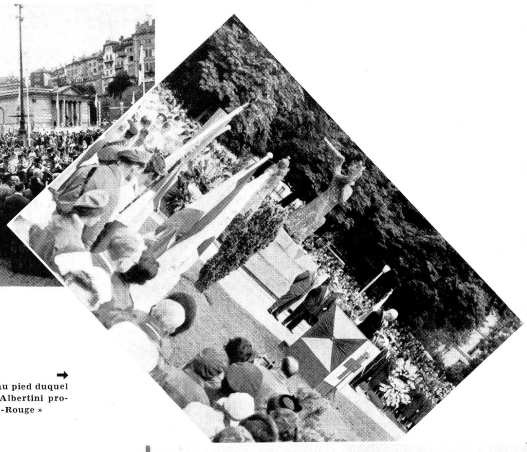

12.00 heures: La Cérémonie solennelle est terminée. Devant le Grand-Théâtre un cortège se forme pour se rendre au Jardin des Bastions devant le Monument Henry Dunant où va se dérouler « La Minute de Souven

← 10.30 heures: Au Grand-Théâtre, la Cérémonie solennelle débute par l'audition d'un Prélude de Frank Martin « Inter Arma Cantas » exécuté par l'orchestre de la Suisse romande dirigé par le Maître Ernest Ansermet

→ 11.10 heures: Devant le Monument Henry Dunant, au pied duquel des couronnes sont déposées, le Professeur A. von Albertini prononce un « Hommage aux fondateurs de la Croix-Rouge »

GENÈVE, LE 1ER SEPTEMBRE 1963: LA JOURNÉE COMMÉMORATIVE DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE EN SUISSE

10.00 heures: Les trois présidents du Comité international de la Croix-Rouge, de la Croix-Rouge suisse et de la Ligue, MM. L. Boissier, A. von Albertini et A. MacAulay, précédés des représentants des autorités genevoises se dirigent vers le Grand-Théâtre

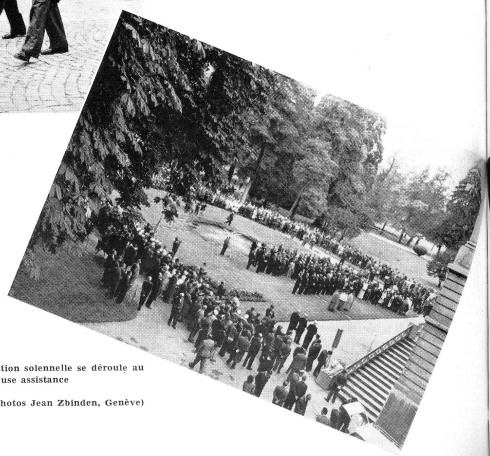

15.00 heures: Le Cortège du Centenaire s'est ébranlé. Groupant plus de 2380 participants, il défilera pendant deux heures sur un parcours de 3 km et devant 60 000 spectateurs

9.30 heures: L'acte de la Proclamation solennelle se déroule au Palais Eynard devant une nombreuse assistance

(Photos Jean Zbinden, Genève)

20.00 heures: A la Patinoire des Vernets, la Journée commémorative se termine par la présentation de la Ronde-Cantate « Sous la Bannière de l'Amour » conçue spécialement pour la circonstance et par un spectacle de danses et de chants folkloriques